Produit: CLAX PURA 3ZP1 Page: 1/6

FDS N°:DIVER-209 Version du :2009-02-03

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT: CLAX PURA 3ZP1

- REFERENCE : 209

- FOURNISSEUR: JohnsonDiversey

9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex

- Téléphone / Fax: 01.45.14.76.76 - Fax: 01.45.14.76.11

- E-mail / Site internet :

- **Numéro d'appel d'urgence :** 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation :

Poudre pour le lavage du linge.

E-mail: FDSinfo-FR@johnsondiversey.com

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

IRRITANT

R41: risque de lésions oculaires graves

Le produit est classé dangereux, conformément au procédé de calcul de la

Directive CE en vigueur de classification pour les préparations.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation solide alcaline.

Constituants contribuant aux dangers :

CAS $N^{\circ}497-19-8$ Carbonate de sodium - Xi; R36 >=30%

EINECS 207-838-8

CAS N°15630-89-4 Percarborate de sodium - Xn,Xi,O, R8-22-41 5-15%

EINECS 239-707-6

CAS N°90194-45-9 Alkyl benzène sulfonate de sodium - Xn,Xi; R22-38-41 5-15%

EINECS 290-656-6

CAS N° 69011-36-5 Alcool alkyl éthoxylé - Xn,Xi;R22-41 5-15%

EINECS polymère

CAS N° 69011-36-5 Alcool alkyl éthoxylé - Xi;R41 < 5%

EINECS polymère

CAS N°6834-92-0 Métasilicate de disodium - C,Xi;R34-37 < 5%

EINECS 229-912-9

CAS 13870-28-5 Disilicate de disodium - Xi; R37/38-41 < 5%

EINECS 237-623-4

CAS N° 68131-39-5 Alcool alkyl éthoxylé - Xn,Xi,N;R22-41-50 < 5%

EINECS polymère

Indications complémentaires:

Le libellé des phrases de risque est mentionné dans le chapitre 16.

Produit: CLAX PURA 3ZP1 Page: 2/6

FDS N°:DIVER-209 Version du :2009-02-03

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter immédiatement un

spécialiste.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Rincer avec de l'eau.
- EN CAS D'INGESTION:

Retirer le produit de la bouche et consulter un médecin ou le Centre

Anti-Poisons: 01 40 05 48 48. - EN CAS D'INHALATION:

Retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée.

Si des difficultés respiratoires surviennent consulter un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par

de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- **Précautions individuelles :** non nécessaire.

- Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter le produit pur dans le milieu naturel.

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de nettoyage: Veiller à une bonne ventilation.

Recueillir le produit par moyen mécanique.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION: Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits

chimiques.

Eviter le contact avec les yeux.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation de poussières.

STOCKAGE: Conserver le produit dans son emballage d'origine, fermé.

Ne pas stocker près des acides.

Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:

Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter.

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:

Protection respiratoire: non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Cependant l'inhalation de poussières doit être évitée.

Protection des mains: non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des yeux: appareil de protection des yeux/du visage.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: Poudre blanche légèrement parfumée.

PH: en solution à 1% : 10.5 à 11.0

Température de changement d'état :

non applicable

Emis par le Centre serveur DIESE

MINITEL VERT 08 36 05 00 99

CLAX PURA 3ZP1 **Produit:** Page: 3/6

FDS Nº:DIVER-209 Version du :2009-02-03

Point éclair : non applicable

Caractéristiques d'explosivité :

non explosif

Densité: a 20 °C : 0.64 g/cm3Solubilité: soluble dans l'eau

Information complémentaire :

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réaction exothermique avec les acides.

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) estimée > 2000 mg/kg.

EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:

- peau: ne provoque pas d'irritations dans les conditions normales d'utilisation
- yeux: provoque de fortes irritations
- inhalation: peut provoquer des irritations
- ingestion: peut provoquer des irritations

Indications toxicologiques complémentaires: selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: IRRITANT

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer

d'effets néfastes sur l'environnement.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.

Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et

traitement par un organisme agréé.

Nomenclature déchets: 20 01 29 (détergents contenant des substances dangereuses)

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.

> IMDG - Produit non classé selon la réglementation des transports maritimes des matières dangereuses.

Produit: CLAX PURA 3ZP1 Page: 4/6

FDS N°:DIVER-209 Version du :2009-02-03

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les Directives CE: le produit est classé et identifié suivant les Directives CE relatives à la classification et l'étiquetage des produits dangereux.

Symbole : Xi IRRITANT
Phrases R : R41
Phrases S : S22-26-39

Références réglementaires françaises:

-Arrêté du 09/11/2004 modifiant l'arrêté du 05/01/1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité et transposant la directive 2001/58/CE.

-Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits peuvent être consultées et/ou obtenues sur Internet:www.diese-fds.com.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Règlement CE N° 648/2004 :

CONCENTRATION en %	< 5	5 à <15	15 à <30	30 & +
Phosphonates	X			
Agents de surface anioniques		X		
Agents de surface non ioniques		X		
Agents de blanchiment oxygénés		X		
Savon	X			
Zéolites			X	
Polycarboxylates	X			

ENZYMES PRESENCE
AZURANTS OPTIQUES PRESENCE

PARFUMS

CITRONELLOL , HEXYL CINNAMAL , BUTYLPHENYLMETHYLPROPIONAL , BENZYL SALICYLATE

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Ref.France: FDS0209; Vers.4 (03/02/2009)

Ref. Internat: MSDS1742; Vers.10 (25/11/2008) - Code formule: FAGVJ08W42

Emis par le Centre serveur DIESE

MINITEL VERT 08 36 05 00 99

Produit: CLAX PURA 3ZP1 Page: 5/6

FDS N°:DIVER-209 Version du :2009-02-03

ANNEXE

Liste des phrases R: (AFISE 16/10/02)

```
(AFISE 16/10/02)
R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources
d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres
sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur _ air inflam_
mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté _ preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquerle cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquerle cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement
aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
```

Produit: CLAX PURA 3ZP1 Page: 6/6

FDS N°:DIVER-209 Version du :2009-02-03

Liste des phrases R (suite) :	R 56: Toxique pour les organismes du sol.
	R 57: Toxique pour les abeilles.
	R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
	R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
	R 60: Peut altérer la fertilité.
	R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
	R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
	R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
	R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
	R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
	R 68: Possibilité d'effets irréversibles